



Global Alliance for Green and Gender Action (GAGGA)

Évaluation externe finale Sommaire exécutif

Présenté par :
Natalia Ortiz
Alejandro Imbach

Décembre 2020

Sommaire exécutif

[La Global Alliance for Green and Gender Action \(GAGGA\)](#) a été lancée comme un programme quinquennal en 2016 dans le cadre politique "Dialogue et Dissidence" du ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (MAE). Le programme est facilité par un consortium dirigé par le [Fondo Centroamericano de Mujeres \(FCAM\)](#), basé au Nicaragua, en collaboration avec [Mama Cash](#) et [Both ENDS](#), tous deux basés aux Pays-Bas. La GAGGA collabore avec différents partenaires travaillant aux niveaux local, national et régional dans plus de 30 pays répartis dans trois régions, à savoir l'Afrique, l'Eurasie¹ et l'Amérique latine. Les deux alliés stratégiques de la GAGGA sont [Global Greengrants Fund](#) and [Prospera - the International Network of Women's Funds](#). Les partenaires comprennent un large éventail d'autres fonds pour les droits des femmes et la justice environnementale (ci-après "les Fonds"), des organisations non gouvernementales (ONG) et des groupes de base (GB), dirigés par des femmes ou comptant un nombre important de femmes parmi leurs membres.

Avec un budget global de 32 millions d'euros, l'objectif à long terme de la GAGGA était de "*catalyser le pouvoir collectif des mouvements pour les droits des femmes et la justice environnementale afin de réaliser un monde dans lequel les femmes peuvent exercer et exercent effectivement leurs droits à l'eau, à la sécurité alimentaire et à un environnement propre, sain et sûr*" (document de programme du GAGGA, 2016). Sa principale stratégie consistait à renforcer les capacités des groupes et mouvements de lobbying et de plaidoyer (L&P) avec et pour les femmes à l'intersection des droits des femmes (DF) et de la justice environnementale (JE).

Entre janvier et octobre 2020, la GAGGA a réalisé une évaluation externe finale (EEF), dirigée par une équipe d'évaluation indépendante. L'objectif de l'évaluation était d'évaluer l'impact, les principaux résultats et la performance de la GAGGA au cours de ses quatre premières années de mise en œuvre (entre 2016 et 2019), par rapport à sa Théorie du Changement (ToC). La méthodologie convenue pour l'EEF de la GAGGA a été conçue comme une évaluation axée sur l'apprentissage. Elle était principalement basée sur les données collectées par le système de suivi et d'évaluation de la GAGGA², et par l'application de méthodes participatives mixtes impliquant de multiples participants de la GAGGA, y compris des membres de l'Alliance, des alliés stratégiques, des partenaires, des représentants du MAE et des acteurs extérieurs à l'Alliance. Les principales conclusions relatives à la performance³, à la prestation⁴ et aux réalisations⁵ de la GAGGA sont présentées ci-dessous.

La performance de la GAGGA

La GAGGA a mobilisé 26 286 500 euros sur une période de quatre ans, 74,5 % du budget total étant directement alloué à la fourniture d'un soutien financier et non financier à un nombre croissant de GB

¹ Étant donné que le volume des actions de la GAGGA en Europe est plutôt faible par rapport aux autres régions, ces deux régions (Europe et Asie) sont traitées comme une seule, dénommée Eurasie, par souci de simplicité. Plus précisément, ce terme fait référence à la Géorgie et aux pays asiatiques où la GAGGA est présente.

² Les cycles de suivi de la GAGGA se déroulent chaque année, 2019 étant le dernier cycle achevé au début de l'évaluation. Pour cette raison, la EEF couvre les quatre premières années d'exécution du programme (2016-2019).

³ Les principales composantes du programme qui ont soutenu les actions de l'Alliance (budget, structures internes, partenaires), et comment ces éléments ont été combinés pour fournir un soutien financier et non financier, à travers différentes modalités d'engagement, aux Fonds et aux ONG pour leur travail de soutien aux GB, et aux GB eux-mêmes pour leurs actions de L&P à l'Intersection.

⁴ Réalisation de résultats, c'est-à-dire de changements signalés par les GB, les Fonds et les ONG, à la suite du renforcement de leurs capacités et du soutien de leur travail de L&P à l'Intersection.

⁵ Lecture complète des changements signalés par les Gb, les fonds et les ONG en termes d'interactions et de changements observés parmi les partenaires de la GAGGA et les acteurs externes qu'ils ont influencés ; et comment ces interactions et changements sont liés aux ToC de la GAGGA.

(jusqu'à 418 en 2019), grâce au renforcement des capacités de 5 fonds de la JE, 14 fonds des DF et 44 ONG. Entre 2016 et 2019, les partenaires de la GAGGA ont transféré 1 189 subventions à des GB dans 30 pays d'Afrique, d'Eurasie et d'Amérique latine, pour un total de 8 018 875,94 EUR (en moyenne 297 subventions de 6 744 EUR par an).

On estime que pour chaque 4 euros dépensés par la GAGGA, environ 1 euro a été investi dans le fonctionnement du programme (coordination du programme et coûts du programme) et environ 3 euros ont été utilisés pour fournir un soutien financier et non financier aux Fonds, aux ONG et aux GB dans l'Alliance (octroi de subventions et mise en relation et apprentissage). Ce rapport entre les coûts de gestion et d'exécution du programme est considéré comme une indication de l'efficacité de la gestion du programme, étant donné la complexité du modèle d'intervention de la GAGGA (multi-niveaux, multi-acteurs, mouvement croisé).

En outre, le budget de subventionnement de la GAGGA a augmenté chaque année consécutive, le budget de 2019 étant supérieur de 30 % à celui de 2016. Étant donné que le coût total des opérations du programme est resté presque constant, alors que le soutien global accordé aux partenaires de la GAGGA a augmenté chaque année, on peut conclure que l'efficacité de la GAGGA s'est améliorée au fil des ans.

L'EEF identifie le modèle opérationnel de la GAGGA comme le "facteur le plus significatif" qui a contribué à la réalisation du programme. Ce modèle a été très apprécié par les participants à l'Alliance en raison de sa flexibilité pour répondre aux agendas des GB et aux circonstances spécifiques au contexte, ainsi que pour sa capacité à adopter des approches complémentaires pour soutenir les L&P des GB à l'intersection des DF et de la JE. Ces attributs sont liés à : (1) la possibilité, inhérente à la conception du programme, de canaliser les fonds directement vers des GB; (2) la reconnaissance, toujours inhérente au modèle, qu'ils sont l'organisation la plus appropriée pour mettre en œuvre des solutions sur le terrain ; et (3) le succès du modèle à mobiliser et à relier les acteurs travaillant à différentes échelles (locale, nationale, régionale et internationale) et à assumer des rôles complémentaires pour soutenir des L&A par des GG à l'Intersection.

La prestation de la GAGGA

L'EEF a conclu que la GAGGA était efficace pour renforcer les capacités des Fonds et des ONG à soutenir des L&P de GB à l'intersection des droits des femmes et de la justice environnementale, par le biais d'un soutien financier et non financier complémentaire (par exemple, le renforcement des capacités de L&P, le soutien direct de L&P avec et pour les femmes, et un soutien technique et politique continu). Les Fonds et les ONG ont augmenté leurs connaissances et amélioré leur compréhension de l'Intersection, plusieurs d'entre eux étant devenus des représentants de ce sujet dans leur pays et leur région. Ils déclarent également avoir explicitement intégré l'Intersection entre les DF et la JE dans leurs structures et stratégies organisationnelles, augmentant ainsi le nombre de GB qu'ils soutiennent, ainsi que la couverture géographique de leur soutien.

L'EEF a également conclu que les GB ont considérablement amélioré leur capacité de L&P à l'intersection des DF et de la JE. Grâce à l'interaction et aux échanges entre pairs, au renforcement des capacités et à la recherche-action participative, les GB (y compris les femmes participantes et les membres de la communauté avec lesquels elles interagissent) ont acquis une meilleure compréhension des liens entre les impacts environnementaux des industries extractives et des grands projets d'infrastructure, et leurs impacts différenciés en matière de genre, c'est-à-dire les violations des droits des femmes. Les GB ont également fait état d'une amélioration significative de leur connaissance des lois et règlements

protégeant les droits des femmes et de l'environnement, de leurs stratégies de communication pour des L&P, et de leur capacité à participer à des dialogues multipartites sur des programmes communs de L&P.

La GAGGA a offert une plateforme de collaboration stratégique entre les Fonds des DF et de la JE, les ONG, les organisations de la société civile et les mouvements pour des L&P conjoints à l'Intersection des DF et de la JE à différents niveaux (local, national et international). Cela a permis l'adoption d'approches plus systémiques et plus efficaces en matière de L&P, par rapport au travail en silos.

Les réalisations de la GAGGA

Des cas réussis de collaboration entre mouvements pour remettre en cause les normes sociétales qui sous-tendent l'exclusion, les menaces et les violations des droits des femmes ont été identifiés au niveau local dans les trois régions où la GAGGA est intervenue (Afrique, Eurasie, Amérique latine). Les changements à cet égard ont porté sur l'auto-reconnaissance des femmes en tant que détentrices de droits, et sur une reconnaissance et un soutien accru des communautés à l'égard des femmes en tant que détentrices de droits et agents de changement pour la protection de l'environnement et la défense des terres des communautés. Cela a permis aux femmes d'influencer les espaces de décision et les actions communautaires qui affectent l'accès des femmes à un environnement propre et sûr et l'utilisation des ressources naturelles.

Les résultats les plus fréquemment signalés à cet égard concernaient les actions communautaires soutenant l'accès des femmes aux terres productives, aux ressources forestières et à l'eau ; les communautés participant activement aux initiatives de moyens de subsistance durables dirigées par les femmes contribuant à la sécurité alimentaire et à l'autonomie économique des femmes, à l'atténuation des effets du changement climatique et au bien-être de la communauté en général ; et les communautés participant aux initiatives de restauration et de conservation dirigées par les femmes contribuant aux droits des femmes à un environnement propre, sain et sûr. Parmi les autres résultats, citons les efforts de collaboration des communautés pour améliorer les infrastructures et l'accès aux services de base (par exemple, l'eau potable, les routes, les services de santé) ; et le soutien des membres et des organisations des communautés pour des L&P dirigés par des femmes pour la conception et la mise en œuvre de politiques concernant l'intersection des DF et de la JE.

L'EEF a également identifié une série de cas de collaboration inter-mouvements réussis pour influencer les décideurs aux niveaux local, national et international. Au niveau national, les décideurs politiques ont pris des mesures pour : restreindre ou interdire l'octroi de licences minières et/ou établir des zones sans exploitation minière ; garantir la sauvegarde des droits des femmes à l'eau, à la terre et aux forêts ; et introduire de nouvelles politiques et réglementations liées à la sécurité alimentaire. Parmi les autres actions positives menées par les autorités gouvernementales en faveur de la protection de l'environnement et du bien-être des femmes et de la communauté en général, on peut citer : la facilitation de l'enregistrement des titres fonciers communautaires, l'adoption de principes d'équité entre les sexes au niveau municipal et l'approvisionnement de la communauté en eau potable. Les participants à la GAGGA ont également fait état de cas de décisions judiciaires favorables en cas de violation potentielle ou réelle des droits des femmes et de dégradation de l'environnement (par exemple, la suspension des licences de projets hydroélectriques ; l'approbation des droits des communautés à l'information et à la consultation préalable ; la libération de membres de la communauté accusés à tort), ainsi que de l'intervention des organismes d'État pour la résolution favorable des conflits fonciers affectant les femmes (par exemple, la distribution de certificats de propriété foncière ; le contrôle par la police des forêts

communautaires protégées ; la déclaration de municipalité sans mines et de zone de protection des eaux, etc.) En ce qui concerne les entreprises privées, un type d'acteur non pris en compte dans la ToC originale de la GAGGA, un certain nombre de résultats positifs inattendus ont été signalés. Il s'agit notamment de cas où des entreprises privées ont pris des mesures préventives et correctives pour éviter de nuire à l'environnement et de violer les droits des femmes ; et le paiement de compensations pour les impacts sociaux et environnementaux négatifs causés par leurs activités.

Au niveau international, les actions conjointes de L&P visant les donateurs internationaux, les institutions financières internationales (IFI) et le Green Climate Fund (GGF), Fonds vert pour le climat, ont réussi à inciter ces acteurs à être plus sensibles aux droits des femmes et à la justice environnementale.

Les IFI ciblées ont réagi aux plaidoyers conjoints des ONG environnementales et des organisations de défense des droits des femmes en prenant des mesures pour renforcer et améliorer la mise en œuvre des politiques en matière de genre et d'environnement et intégrer des garanties contraignantes. Dans d'autres cas, les IFI ont reconnu les faiblesses des politiques actuelles visant à sauvegarder les droits des femmes et l'environnement et, dans certains cas, ont adopté des normes plus élevées pour la mise en œuvre des projets. La preuve de ces changements peut être trouvée dans les ajustements apportés par les IFI ciblées à leur politique d'information publique (PIP), aux mécanismes de règlement des griefs (MRG) et au cadre environnemental et social (CES).

La stratégie de L&P développée par la GAGGA ciblant les fondations bilatérales et privées a réussi à éveiller leur intérêt pour l'Intersection. Cela a conduit, dans certains cas, les donateurs à inclure spécifiquement l'Intersection dans leurs politiques et leurs mécanismes de financement, augmentant ainsi la disponibilité des fonds pour le travail à l'Intersection et pour les GB.

Il est important de noter que la criminalisation, la diffamation et les menaces à la sécurité des femmes défenseuses des droits humains et environnementaux, en raison de leur activisme et de leurs L&P, sont de plus en plus courantes dans les régions où il y a des investissements de capitaux à grande échelle dans l'extraction des ressources, l'agriculture industrielle et les grands projets d'infrastructure. Cette situation a mis en évidence la nécessité de continuer à financer et à soutenir l'adoption de protocoles de sécurité, de pratiques holistiques d'auto-soins et de soins collectifs, ainsi que les mécanismes de réponse rapide pour la protection des femmes défenseuses des droits humains environnementaux.

Conclusions

Cette EEF conclut que :

- Les questions clés de la GAGGA, les droits des femmes et la justice environnementale (dans le contexte de la dégradation généralisée de l'environnement et de la crise climatique mondiale) restent des sujets centraux dans le discours politique, social et environnemental contemporain, et très pertinents.
- Dans ce contexte, le travail de renforcement et de mouvement croisé que la GAGGA effectue et soutient, son accent sur l'intersection des droits des femmes et de la justice environnementale, et son intervention en matière de L&P du niveau local au niveau international sont très pertinents et innovants.
- Les actions mises en œuvre par l'Alliance ont contribué à obtenir des résultats variés et précieux chez divers acteurs sociaux, qui ont un pouvoir et/ou une influence sur les décisions concernant

la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, et sur la répartition des coûts et des bénéfices environnementaux ; ainsi que celles concernant la défense et la protection des droits des femmes.

- L'EEF a constaté que la GAGGA a fait des progrès significatifs vers la réalisation de ses objectifs quinquennaux, tels que définis dans la ToC. Au cours de ce processus, la GAGGA a pu valider, ajuster et améliorer son modèle d'intervention. En résumé, l'intervention de la GAGGA s'est avérée pertinente, adaptée et innovante ; en outre, ses actions ont été efficaces et efficientes.